



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la citoyenneté et de l'immigration
Bureau de la citoyenneté et des activités réglementées

Anney, le 17 juillet 2024

Suivi par : Mission élections
Tel : 04 50 33 60 06
Mél : pref-elections@haute-savoie.gouv.fr
Ref : Élections CA 2025

Le préfet de la Haute-Savoie

à

**Mesdames et Messieurs les maires des
départements de la Savoie et de la Haute-
Savoie**

(s/c de Monsieur le préfet de la Savoie)

*Copie pour information :
Mesdames et Monsieur les sous-préfets
d'arrondissement*

**Objet : Élections des membres de la chambre interdépartementale d'agriculture
Savoie Mont-Blanc**

Pièces jointes : 2 avis et 2 demandes

Le mandat des membres des chambres d'agriculture est, en application de l'article L 511-7 du code rural et de la pêche maritime de six ans. Les dernières élections générales ayant eu lieu le 31 janvier 2019, il conviendra de procéder à de nouvelles élections le 31 janvier 2025.

Je vous adresse deux avis annonçant l'ouverture de la période d'établissement des listes électorales pour l'élection des membres de la Chambre interdépartementale d'agriculture de Savoie-Mont-Blanc. Toute personne qui souhaiterait y être inscrite est invitée à en faire la demande à la commission d'établissement des listes électorales siégeant à la préfecture de la Haute-Savoie à Anney à l'aide de l'imprimé ci-joint avant le 15 septembre 2024. Le délai est porté au 1^{er} octobre 2024 pour les groupements professionnels.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire afficher ces deux avis dès réception.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le préfet,
le secrétaire général


David Anthony DELAVOËT

